



CONTRIBUTION AU PORTE A CONNAISSANCE DE L'ETAT COMMUNE DE SAINT AMBROIX

ROUTES DEPARTEMENTALES

1. Voies de niveau 1 au Schéma départemental routier

A ces voies s'appliquent :

- des marges de recul de toute construction de 35m de part et d'autre de l'axe de la voie,
- l'interdiction de tout nouvel accès direct. La suppression des accès privés existants sera recherchée.

Ces dispositions s'entendent hors agglomération au sens du Code de la Route.

En agglomération, l'avis du gestionnaire de voirie est requis.

Sont concernées les voies : RD904

2. Voies de niveau 2 au Schéma départemental routier

A ces voies s'appliquent :

- des marges de recul de toute construction de 25m de part et d'autre de l'axe de la voie,
- l'interdiction de tout nouvel accès direct. Le regroupement des accès existants sera recherché.

Ces dispositions s'entendent hors agglomération au sens du Code de la Route.

En agglomération, l'avis du gestionnaire de voirie est requis.

Sont concernées les voies : RD51

3. Voies de niveau 3 au Schéma départemental routier

A ces voies s'appliquent :

- des marges de recul de toute construction de 15m de part et d'autre de l'axe de la voie,
- l'interdiction de tout nouvel accès direct.

Ces dispositions s'entendent hors agglomération au sens du Code de la Route.

En agglomération, l'avis du gestionnaire de voirie est requis.

Sont concernées les voies : RD37

4. Voies de niveau 4 au Schéma départemental routier

A ces voies s'appliquent :

- des marges de recul de toute construction de 15m de part et d'autre de l'axe de la voie,
- l'avis du gestionnaire de voirie pour tout nouvel accès direct.

Ces dispositions s'entendent hors agglomération au sens du Code de la Route.

En agglomération, l'avis du gestionnaire de voirie est requis.

Sont concernées les voies : RD51E, RD132A, RD171, RD437 et RD537

ESPACES NATURELS SENSIBLES DU GARD

1. ENS d'intérêt départemental prioritaire

L'ENS n°85, Hautes vallées de la Cèze et du Luech est de grande valeur écologique, paysagère et écologique, et de valeur importante du point de vue historique et archéologique.

L'ENS n°105 Cèze moyenne a une grande valeur écologique, paysagère et géologique.

2. ENS d'intérêt départemental

Néant

3. ENS d'intérêt local

Néant

PLAN DEPARTEMENTAL des ITINERAIRES de PROMENADES et de RANDONNEES

1. Sentiers de Grande randonnée (GR), Grande randonnée de Pays (GRP)

Néant

2. Sentiers de Petite randonnée (PR)

A la limite avec la commune de Molières sur Cèze, il y a le PR7.

3. Réseaux locaux d'itinéraires multi-activités (pédestre, équestre, VTT)

Il y a dans les sentiers de découverte de la Haute Vallée de la Cèze, les sentiers de Chapelle en Château et du Bois de la Ville qui sont sur Saint Ambroix.